



## Direction Territoriale Centre Bourgogne

### Syndicat CFDT-VNF Section DTCB

### Compte-rendu de la Commission Locale Sécurité Santé et Conditions de Travail (CLSSCT) Jeudi 30 mars 2023

Administration : Olivier FAURIEL préside la séance, Karine SIMONNOT, Régine GIRET et Valérie RAVET

CFDT : David LAGRANGE, Christian LAFOLLY, Benoit JACOTOT, Olivier MATHON

Excusé : P BLANC, David PEREIRA

CGT, FO, FSE

#### L'ordre du jour est le suivant :

1 Désignation du secrétaire adjoint

2 Approbation du procès-verbal du CLHSCT du 5 juillet 2022 (*pour avis*)

3 Règlement intérieur de la CLSSCT (*pour information*)

4 Point relatif aux accidents de service 2022 (*pour information*)

Tour de table de présentation des membres.

Une minute de recueillement demandée suite au décès mardi de notre collègue Thierry POITOUX (55ans) *UTI SL*

Une cellule psychologique est mise en place.

Les obsèques auront lieu le 4 avril, toutes les facilités seront données aux agents pour assister aux funérailles.

Déclaration préalable d'une organisation syndicale.

La direction répond qu'elle n'a pas eu l'autorisation d'acheter des scooters, mais des vélos électriques. La direction doit se renseigner sur les propositions de scooter électrique au lieu de vélos sur le nouveau catalogue de l'UGAP. Le Ministère, demande de privilégier les vélos électriques.

Les échanges qui suivent font état des questionnements entre les OS et la Direction :

Sur les effectifs pour les astreintes, pas forcément respecté et également les modifications de périmètre.

La direction répond :

Le Groupe de travail Astreinte sera réactivé, elle n'a pas les éléments, voire collègues du SEMEH

Le DT : COMEX national, au niveau du siège, mode construction notamment sur l'astreinte

CFDT : il est rappelé à la direction que dans le règlement intérieur de l'astreinte, le secteur Nivernais-Yonne n'apparaît toujours pas.

La CFDT avec les autres OS dénonce le peu de temps consacré pour le dialogue concernant les maisons éclusières (3h /an) Une demande collective d'augmentation de temps d'échanges est faite et la direction s'engage dans celle-ci.

La CFDT réitère sa demande de réponse aux questions diverses communiquées par écrit lors de cette commission (sans réponse à ce jour)

La répartition des logements en NAS est importante par rapport au temps d'intervention de l'astreinte qui visiblement n'est pas connu du service

La direction demande que les questions diverses soient abordées et validées avant l'instance. CFDT, il faut de la méthode et reprendre le tableau de suivi.

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

CFDT : David Lagrange

#### 2. Approbation du procès-verbal du CLHSCT du 5 juillet 2022 *Point pour avis*

**Abstention :** unanimité des OS (de plus la CFDT n'a pas siégé à ce CLHSCT)

#### Pour information

#### 3. Règlement intérieur de la CLSSCT

Divers échanges entre l'administration et les OS

La CFDT souligne que l'ordre du jour est établi après consultation du secrétaire de la commission,

Et qu'à chaque instance les registres de santé et sécurité au travail en fond parties.

Elle réitère la demande de poursuite de tableau de suivi des actions pour assurer une visibilité des engagements pris par la direction.

Elle propose d'avoir un document accessible informatiquement au fil de l'eau.

#### Facilité des membres

La CFDT demande, comme en national, que les mêmes droits (délais de route, durée prévisible de préparation ou compte –rendu équivalent à la durée prévisible de l'instance...) soient accordés aux membres titulaires et suppléants.

Le règlement intérieur sera mis au vote uniquement après la validation du règlement intérieur national.

#### 4. Point relatif aux accidents de service 2022 *(Pour information)*

Suivant les remontées des accidents, accidents de trajet les échanges font état d'une évolution des arrêts maladies équivalent à 28,5 Equivalent Temps Plein (ETP)

Cela renforce les difficultés rencontrées à la DTCB en plus de la baisse des effectifs ceci sans compter en plus les congés maladies.

La CFDT demande une amélioration des conditions de déclaration des accidents durant les horaires de travail.

Une formation sera proposée par la Mission Sécurité Prévention (MSP) pour les élus CSSCT.

#### Questions diverses :

- Sur la formation interne et la commission de formation (sur sa mise en place)

- EPI et vêtements de travail, des difficultés sont notées

Pour rappel :

CLAS réunion prévue le 3 mai ainsi que l'élection du président du CLAS

Le CSAL se tiendra le 15 juin.

Date du prochain CLSSCT 20 juin 2023



**Cfdt:**

VOIES  
NAVIGABLES  
DE FRANCE

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD  
DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL !  
DEVENEZ LE 1<sup>ER</sup> DÉFENSEUR  
DE VOS DROITS !**